

Image not found or type unknown



Augmentation prix cotisation sport en cours de contrat

Par **linda67**, le **08/04/2014 à 17:24**

Bonjour,
La salle de sport que je fréquente m'a demandé de payer 35 euros en plus, alors que j'ai signé un contrat annuel de septembre 2013 à août 2014, pour 350 euros.
En janvier 2014, ils ont décidé d'acheter des appareils de musculations supplémentaires, alors que je ne participe qu'aux cours de gym qui restent inchangés.
Du coup, ils m'ont demandé 35 euros supplémentaires car ils ont des frais en sus...
Je leur ai dit que si j'avais su que ça allait être plus cher, je serai passée par une association sportive qui propose gym aux femmes.
Ont-ils le droit d'augmenter le tarif pour lequel j'ai signé (ils ne m'ont jamais remis le double du contrat) en cours d'année, ou doivent-ils attendre la date anniversaire, comme les assurances ?
Merci
Linda, 67720.

Par **Lag0**, le **08/04/2014 à 17:26**

Bonjour,
Il faut lire le contrat et/ou les CGV de l'entreprise.